

Certificat d'aptitude professionnelle SOLIER MOQUETTISTE

Epreuve EP1
Unité UP1

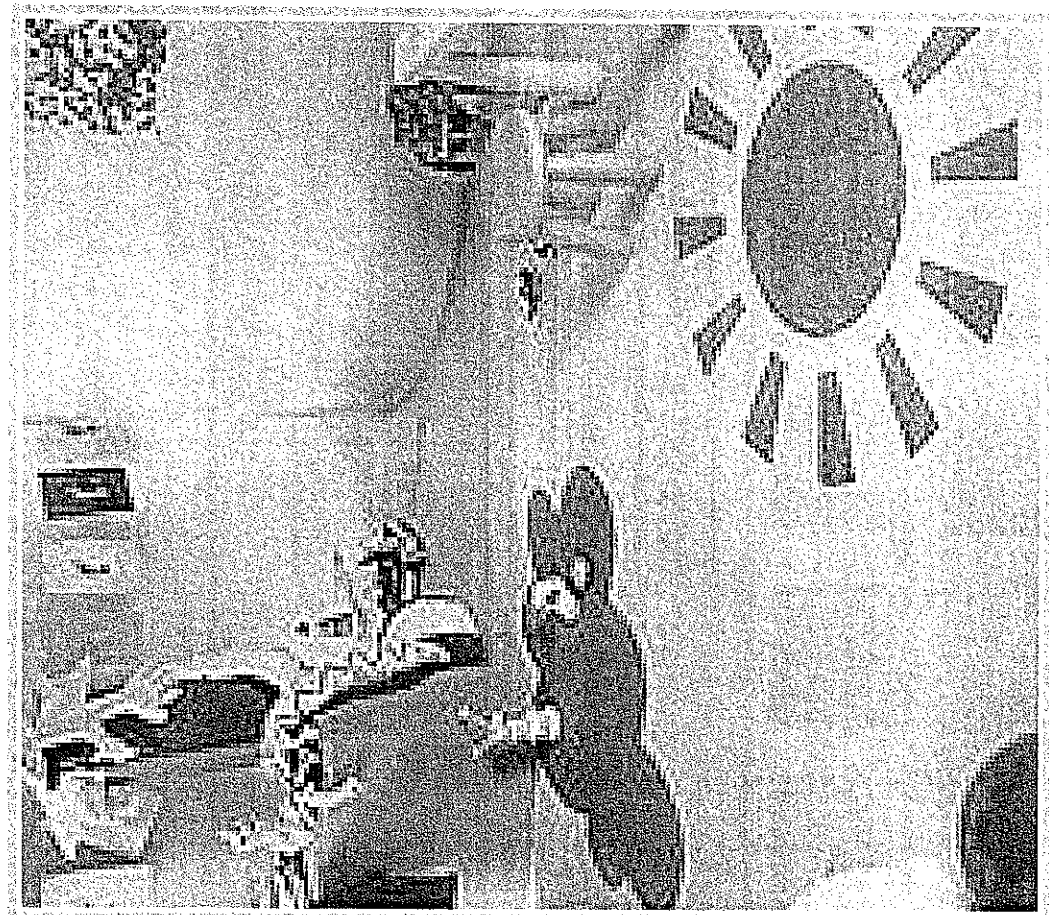
DOSSIER RESSOURCES

ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de l'épreuve : 3 heures Coefficient : 4

Ce dossier comprend 4 documents :

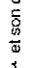
- Page de garde: page 1/4
- Les fiches techniques TX 243 ET TOPISOL 162: page 2/4
- Les fiches techniques colovinyl classic, tapisom 600: page 3/4
- Les fiches techniques sur ROXOL HR 4: page 4/4



METROPOLE - REUNION - MAYOTTE	Session	2007	Faillat: code	359CB07
Examen et spécialité				
CAP Solier - Moquetteste				
Intitulé de l'épreuve				
EP1 Analyse d'une situation professionnelle - ponctuelle écrite				
Type	Durée		Coefficient	N° de page / total
DOSSIER RESSOURCES	3 h 00		4	1/4

MODELE DE DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné du type TX 243 Lé appartient à la famille des sols PVC sur mousse en lés de 2 m. Le Noyau composite est constitué d'une couche PVC calandré armée d'un voile de verre non tissé à imprégnation polymérique. La semelle alvéolaire est en mousse chimique. La couche d'usure non chargée du groupe d'abrasion T est renforcée par un traitement polyuréthane TOPCLEAN® qui supprime définitivement toute métallisation.

Il dispose d'une décision d'admission à la marque  et son classement U3P3E2/3C2 est certifié ainsi que son efficacité acoustique au bruit de choc de 19 dB.

Il dispose d'un traitement fongistatique et bactériostatique Sanitized®.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Longueur x largeur (m)	23x2
Épaisseur totale (mm)	3,15
Couche d'usure (mm)	0,50
Groupe d'abrasion	T
Poids total (g/m ²)	3060

PERFORMANCES TECHNIQUES

Classement UPEEC	U3P3E2/3C2
Certificat NF-UPECA	305-054.1
Efficacité acoustique certifiée	ΔL_w 19 dB
Règlement Marqué NF-UPECA	NF 169

Classification selon NF EN 651	33-42
Poinçonnement rémanent NF EN 433	0,17 mm (à 150 mm)
Réaction au feu selon NF EN 13501-1	Rs s1 sur support fibres ciment A2s et Cs s1 sur support panneau de bois \geq 19 mm
Rapport de classement n°	RA05-0243
Charges électrostatiques	\leq 2kV
Résistance transversale	$>$ 10 ¹⁰ Ω
Résistance thermique	\leq 0,05 m ² ·K/W (apte au sol chauffant).
Solidité lumière	\geq 6/8

CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES

TX 243 Lé est traité **Sanitized®**, en cours de fabrication, traitement fongistatique et bactériostatique permettant de combattre efficacement les développements microbiens.

TX 243 Lé bénéficie du traitement de surface polyuréthane TOPCLEAN® qui facilite l'entretien journalier et évite l'application d'une émulsion.

DOMAINES D'UTILISATION

Locaux à affectation collective définis dans la notice sur le classement UPEEC des locaux, cahier 3509 (11/C4).

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF P 62-203 de mai 1993 (DTU 53.2). Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage autoassurant doit être classé P3. La température du support et de l'atmosphère doivent être au moins égale à +12°C.

Collage à l'aide d'une émulsion acrylique préconisée par Tarkett. Les disposés inversés.

Les soudés à froid à l'aide de la soudure liquide V10C8 lorsque les joints sont réalisés par superposition ou soudés à chaud par cordon d'apport V1001 en pose bord à bord et en local E3 avec étanchéité en rives.

ENTRETIEN

Le traitement TOPCLEAN® réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple banyage humide avec détergent neutre et ne nécessite pas l'application d'une émulsion.


Nous recommandons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'améliorer la qualité du traitement.

Évitez les embouts et les rouleaux en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles.

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées. (Édition 1/05).

MODELE DE DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné, du type Topisol 162, appartient à la famille des sols PVC sur mousse en dalles de 33,33 x 33x33 cm disposant en complément d'une sous-couche armée d'un voile de verre et d'une couche calandré en PVC, sur semelle alvéolaire à mousse PVC chimique. La couche d'usure non chargée du groupe d'abrasion T est renforcée par un traitement polyuréthane TOPCLEAN® qui supprime définitivement toute métallisation.

Il dispose d'une décision d'admission à la marque  et son classement U2SP2E2C2 est certifié ainsi que son efficacité acoustique au bruit de choc de 20 dB.

Il dispose d'un traitement fongistatique et bactériostatique Sanitized®.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Format (cm)	33,33 x 33,33
Conditionnement	boîte de 5 m ²
Épaisseur totale (mm)	3,00
Couche d'usure (mm)	0,25
Groupe d'abrasion	T
Poids total (g/m ²)	2700

PERFORMANCES TECHNIQUES

Classement UPEEC	U2SP2E2C2
Certificat NF-UPECA	305-042.1
Efficacité acoustique certifiée	ΔL_w 20 dB
Règlement Marqué NF-UPECA	NF 169

Classification selon NF EN 651	23-31
Poinçonnement rémanent NF EN 433	\leq 0,25 mm (à 150 mm)
Réaction au feu	M3 sur support MO et sur support panneau de bois d'épaisseur \geq 19 mm
Procès-verbal n°	RA05-0270
Résistance thermique	\leq 0,05 m ² ·K/W (apte au sol chauffant)
Charges électrostatiques	$<$ 2kV
Solidité lumière	\geq 6/8

CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES

Topisol 162 est traité **Sanitized®**, en cours de fabrication, traitement fongistatique et bactériostatique permettant de combattre efficacement les développements microbiens.

Topisol 162 bénéficie du traitement de surface polyuréthane TOPCLEAN® qui facilite l'entretien journalier et évite l'application d'une émulsion.

DOMAINES D'UTILISATION

Bâtiments d'habitations définis dans la notice sur le classement UPEEC des locaux, cahier 3509 (11/04).

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF P 62-203 de mai 1993 (DTU 53.2). Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de lissage doit être classé P2. La température du support et de l'atmosphère doivent être au moins égale à +12°C.

Collage avec une émulsion acrylique préconisée par Tarkett.

Les dessins non directionnels ne nécessitent aucune contrainte du sens de pose.

Traitement des joints : joints vifs.

ENTRETIEN

Le traitement TOPCLEAN® réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple banyage humide avec détergent neutre et ne nécessite pas l'application d'une émulsion.

Nous recommandons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'améliorer la qualité du traitement.

Évitez les embouts et les rouleaux en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles.

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées. (Édition 12/05).



U3P3E1C0

Tapisom 600



MODÈLE DE DESCRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné appartient à la famille des sols textiles aiguilletés plats, enduit d'envers en lés de 2 m du type Tapisom 600. La couche d'usage est composée de fibres 100 % polyamide avec incorporation de fibres antistatiques.

Il possède une résistance transversale $\leq 10^4 \Omega$. Il est classé en réaction au feu M3 et dispose d'une décision d'admission à la Marque UPEC et son classement U3P3E1C0 est certifié.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Surface : 100 % polyamide avec incorporation de fibres antistatiques
Envers : 100 % synthétique
Épaisseur totale : 4,4 mm
Poids total : 950 g/m²

PERFORMANCES TECHNIQUES

- Classement UPEC : U3P3E1C0
Certification NF-UPEC : 3051A-007.1
Règlement Marque NF-UPEC : NF 186
Classification selon EN 1470 : Classe 3
Réaction au feu : M3 sur support H0 et sur panneau de bois ≥ 19 mm - PV n° RA01-315
Efficacité acoustique : $\Delta L_{wT} = 19$ dB
Absorption acoustique : $\alpha_w = 0,15$ (H)
Comportement électrostatique : potentiel de charges : < 2 kV et résistance transversale $\leq 10^4 \Omega$
Résistance thermique : 0,07 m² K/W
Solidité lumière : $\geq 6/8$

DOMAINES D'UTILISATION

Habitations, hôtels, bureaux collectifs, circulations, magasins et escaliers.

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF P 62-202 (DTU 53.1). L'enduit de ragréage autotailant sera classé P3. La température du local doit être au moins de + 12°C. Collage en plein à l'aide d'une émulsion acrylique ou solution de résines préconisées par TARKETT.

ENTRETIEN

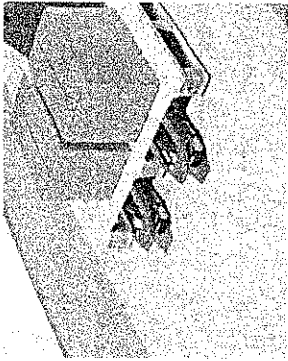
Courant : aspiro-brosseur. Lors d'une rénovation utiliser la méthode injection-extraction. Détachage : agir rapidement, tamponner sans frotter.

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées. (Edition 11/2002).

Sols textiles compacts et tuft, sols PVC, linoléum, murs PVC, linoléum, murs PVC et murs textiles pour l'Habitat, le Bureau, l'Enseignement, la Santé, le Commerce et l'Hôtellerie.



2, rue de l'Éclairie, 92748 Nanterre cedex
Service Information, Documentation, Échantillons
Tél : 01 41 20 42 60 - Fax : 01 41 20 47 00
www.tarkett-batiment.fr - e-mail : info@tarkett.com



COLOVINYL Classic
Sol homogène
U2P2, U2SP2, U3P3 et U4P3 en dalles
Description type:
Le revêtement de sol prescrit sera un revêtement PVC homogène calandré, teinté dans la masse, en dalles semi-flexibles 30 x 30 cm. Il sera composé à 75% de matières minérales naturelles, qui en feront un revêtement de sol résistant aux brûlures de cigarettes et autres agressions dues à l'usage, notamment matières mécaniques. Le produit sera garanti 5 ans.

Caractéristiques techniques:

Table with 5 columns: Caractéristique, Valeur, Valeur, Valeur, Valeur. Rows include: Épaisseur, Dimension des dalles, Composition, Poids unitaire, Réaction au feu, etc.

Caractéristiques techniques:

PVC homogène calandré semi-flexible
• Réaction au feu NF UPE
• Résistance à l'abrasion de type 1
• Recyclable



Mise à jour : Mai 2006



FICHE TECHNIQUE PRODUIT

ROXOL HR4

Ragréage de sol autoisolant haute résistance classe P4S
Utilisation en intérieur

DESTINATIONS

Enduit de lissage prêt au mouillage pour sol intérieur, dont l'emploi est particulièrement recommandé dans les locaux à trafic intense classés P4S au plus. Se reporter au classement UPEC des locaux (cahier du C.S.T.B n° 3509 de novembre 2004)

Classe P4/P4S - (à partir de 3 mm d'épaisseur).

Revêtements de sols collés associés :

- PVC
- moquettes,
- inoliums
- caoutchoucs;
- parquets,
- carrelages

Autres finitions :

Peintures de sol, Classe des locaux = P3 ou plus.

Les caractéristiques spécifiques de cet enduit de sol le destinent particulièrement aux locaux soumis à des trafics intenses et plus particulièrement aux cuisines collectives, aérogares, couloirs d'hôpitaux, salles de chirurgie, hall de distribution, grandes surfaces commerciales, etc ...

ENDUITS DESOLS

AVANTAGES

- Ragréage à retrait compensés
- Très autoisolant, mise en oeuvre rapide, planéité parfaite
- Pompable
- Ponçage réduit ou inutile
- Résistance au poinçonnement, classe P4S, à partir de 3 mm d'épaisseur
- Excellente adhérence sur tous supports : dalles, bétons, traces ciment, anciens carrelages
- Coloration rouge (pour contrer chaudières)
- Compatible avec tous types de planchers existants (PRE, plancher réversible, etc...)
- Epaisseur d'emploi : 1 à 15 mm.
Sols classés P4 : 3 à 15 mm.
- Recouvrable par toutes finitions (sols sources, parquets, peinture de sol...)
- Bénéfice d'un avis technique C.S.T.B n° 1205-1439

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition : poudre grise à base de liants hydrauliques, de charges minérales et adjuvants spéciaux

Dilution d'emploi : 6 litres d'eau par sac de 25 Kg.

Durée d'utilisation de la gachée avec un bon pouvoir autoisolant : 20mn.

Ouverture au trafic : 2 à 4 heures.

Séchage définitif : 24 à 72 heures.

Température d'utilisation : -10 à +25°C.

Caractéristiques mécaniques :

- Compression : 30 MPa
- Adhérence > 1,5 MPa

CONDITIONNEMENTS

Code	UC	PCB
120213	Sac de 25 kg	

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES SUPPORTS

Carrelages
Ils seront vérifiés et recollés si nécessaire. Éliminer toutes traces de peinture, cire, tâches grasses... Rincer abondamment à l'eau claire et laisser sécher. Appliquer au rouleau notre primaire d'accrochage néoprène aqueux (ou EPONAL® PRIMEPOX en locaux classe P4S) à raison de 100 g/m²

Chapes asphaltées
Elles doivent être dures et propres, conformes aux paragraphes A et B du cahier du CSTB N° 913bis de novembre 1969. Sur chape asphaltée neuve ou lisse, prévoir au préalable un grendallage. Appliquer au rouleau notre primaire d'accrochage solvanté (ou EPONAL® PRIMEPOX) à raison de 100 g/m².

Anciennes coques bitumineuses, acryliques, résines alcoolées etc...
Vérifier l'adhérence des anciennes coques et scraper au maximum toutes surépaisseurs. Appliquer au rouleau notre primaire solvanté (ou EPONAL® PRIMEPOX) à raison de 100 g/m².

Anciennes dalles semi-flexibles conservées
Vérifier l'adhérence des anciennes dalles, celles-ci devant être paragraphées solidaires du support d'origine, puis procéder comme au paragraphe précédent. Si les dalles s'éliminent facilement et entièrement, il sera nécessaire de procéder à leur élimination complète. Sur dalles conservées, éliminer toutes traces de produits d'entretien et de saillies à la surface des dalles semi-flexibles, jeter puis laisser sécher. Appliquer au rouleau le primaire EPONAL® PRIMEPOX à raison de 100 g/m².

Chaque chantier étant un cas particulier en ce qui concerne l'adhérence des anciennes dalles semi-flexibles ou de l'ancienne colle bitume, il sera nécessaire d'être particulièrement attentif à l'évaluation de la qualité d'adhérence existante avant application de notre système EPONAL® PRIMEPOX - enduit fibré.

Anciennes peintures de sol
Vérifier l'adhérence de la peinture et éventuellement de l'ancien enduit de sol associé. Toutes les zones écaillées, mal adhérentes doivent être systématiquement éliminées. Après ponçage de la peinture, éliminer la poussière et dégraisser la peinture de sol avec un solvant du type MEK. Après séchage complet, appliquer le primaire EPONAL® PRIMEPOX à raison de 100 g/m².

Béton, chapes ciment...
Supports absorbants : appliquer notre primaire acrylique ou néoprène phase aqueuse diluée 1 pour 1 avec de l'eau, au moyen d'un rouleau à raison de 100 g/m²/couche jusqu'à régulation de la porosité.

Supports normalement absorbants : si nécessaire, appliquer notre primaire acrylique ou néoprène phase aqueuse non diluée au moyen d'un rouleau à raison de 100 g/m².

Supports peu ou non absorbants : appliquer notre primaire acrylique ou néoprène phase aqueuse (ou EPONAL® PRIMEPOX) non diluée au moyen d'un rouleau à raison de 100 g/m².

SECURITE

Produit irritant.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Pour plus de détails, consulter la fiche de données de sécurité sur la base www.zedoc-les.com ou nous demander copie par fax.

Autres supports en rénovation
Ces supports nécessitent l'application de primaires spécifiques. Consulter notre service technique.

PREPARATION DE L'ENDUIT

A l'aide d'un mélangeur équipé d'un bœuf dont la vitesse de révolution pas 500 tours/mn, verser 1 sac d'enduit dans 6 ltr propre. Laisser reposer 1 mn à 1 mn 30, remélanger, puis secouez. L'enduit est prêt.

Précautions d'emploi des enduits par temps chaud (température supérieure à 25°C)
- Limiter au maximum les courants d'air et l'exposition au soleil ;
- Utiliser un primaire pour nourrir le support et éviter le grignotage ;
- Adjuvant l'enduit de lissage à raison de 1 kg d'adjuvant par 25 kg d'enduit. Le dosage d'eau est réduit simultanément d'un 25 %.

APPLICATION

A l'aide d'une lisseuse inoxydable, « limer » à zéro afin de rassembler les pores du support, puis lisser et régler de façon régulière à l'échelle.

REMARQUES DIVERSES

Les sols étanchéifiés doivent être conformes aux D.T.U en vigueur, C.S.T.B. Dans tous les cas, respecter le délai de séchage du primaire. Arrêter le chantier 48 heures avant le début du chantier. La chaudière progressive sera effectuée 45 heures après le commencement de sol.

Enduit en 2 couches successives.

Cette opération est possible en frais sur frais (des ouvertures à la première couche) et ce, dans la limite des épaisseurs admises de l'enduit. Si la seconde couche est posée après 12 h, il faut alors systématiquement mettre en oeuvre un primaire pour assurer la liaison des deux couches.

Température de l'eau de gâchage

Elle doit être comprise entre +6 et +25°C.

Les outils se nettoient à l'eau avant la prise de l'enduit.

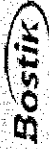
CONSUMMATION

1,5 kg pour 25m² d'épaisseur 1mm.

CONSERVATION

9 mois maximum en sac non-ouvert, à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Les préconisations de mise en oeuvre sont définies par rapport aux standards moyens d'utilisation. Elles sont à respecter impérativement sans dérogation préalable, notamment en cas de première utilisation de produits particuliers du support, du chantier ou de la base. Consulter nos fiches de données de sécurité pour les précautions d'emploi.



Bostik SA Département Bâtiement - La Défense 2 - 12, Place
92062 Paris La Defense cedex

Fax Service Technique : 01 64 42 16 67 - www.bostikpro.com